

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

L'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants (ACRAFE)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants (ACRAFE) remercie le Comité permanent des finances de la Chambre de lui avoir donné l'occasion de contribuer au processus de consultations prébudgétaires. L'ACRAFE est l'association professionnelle canadienne qui représente les responsables de l'aide financière des collèges et universités du Canada. Nos membres administrent un large éventail de programmes d'aide financière aux étudiants à tous les niveaux. Ces programmes sont notamment des programmes gouvernementaux comme le Programme canadien de prêts aux étudiants, divers programmes provinciaux d'aide aux études, des bourses octroyées par les établissements et des programmes de travail-études. Dans le contexte du présent processus de consultation, la présentation de l'ACRAFE mettra l'accent sur la création d'emplois durables et de qualité dans le cadre d'un programme travail-études fédéral administré par les établissements postsecondaires canadiens participants.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La prospérité soutenue du Canada dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle et intégrée repose sur sa capacité de maintenir un avantage sur le plan des compétences, de la flexibilité et du talent innovateur de sa main-d'œuvre. Depuis 1980, la rémunération des personnes qui ont un diplôme d'études postsecondaires a augmenté tandis que les salaires des personnes possédant au plus un diplôme d'études secondaires n'ont pas changé. De récentes études de Statistique Canada (*Enquête auprès des jeunes en transition*) et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (*Le prix du savoir*) confirment que le taux de participation aux études postsecondaires des étudiants provenant de milieux relativement favorisés est élevé. Nous devons faire progresser le taux de participation moyen des étudiants provenant de groupes sous-représentés (étudiants provenant de familles à faible revenu ou de familles dont aucun membre n'a fait d'études postsecondaires, étudiants autochtones et étudiants handicapés). Cependant, une formation adéquate doit être donnée afin de satisfaire aux exigences actuelles et futures associées à la création d'un effectif innovateur. Par conséquent, l'ACRAFE recommande l'instauration d'un programme travail-études fédéral. En participant au programme, les étudiants pourront acquérir les compétences, les connaissances et la confiance leur permettant d'utiliser efficacement leur potentiel et leurs capacités pour passer des études postsecondaires à un emploi à temps plein. Les objectifs du programme travail-études fédéral sont :

- Compenser le manque de ressources des étudiants ne disposant pas d'une contribution des parents ou

de la famille, d'un prêt bancaire ou d'un prêt étudiant, d'une ligne de crédit, etc. • Fournir un incitatif monétaire à poursuivre leurs études malgré le manque de ressources aux étudiants dans le besoin.

- Offrir des occasions d'emploi aux étudiants qui n'ont pas d'expérience de travail et pour qui il est possiblement difficile d'obtenir un emploi lié à la carrière. Un programme travail-études fédéral renforcera le perfectionnement professionnel, les compétences favorisant l'employabilité et les possibilités des étudiants universitaires, en particulier chez les groupes sous-représentés. Ces objectifs seront réalisés grâce aux activités suivantes : i. Apprentissage en milieu de travail; ii. Mentorat; iii. Évaluation.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Statistique Canada prévoit une pénurie de 1,5 million de travailleurs d'ici 10 ans. Cela n'est pas contesté; il faudra un diplôme d'études postsecondaires pour se lancer sur le marché du travail. D'après les statistiques fédérales, actuellement 70 % des emplois exigent des études postsecondaires. Ce pourcentage augmentera — nous devons nous préparer à répondre à une demande croissante. Nous devons aussi assurer un accès équitable à l'emploi. Les étudiants provenant de groupes sous-représentés sont souvent confrontés à divers obstacles qui limitent l'accès à l'enseignement supérieur. Le degré de complexité des problèmes rencontrés par chacun de ces groupes est variable. Les obstacles classiques sont de nature financière, informationnelle et motivationnelle. Les obstacles financiers sont notamment un manque de fonds pour fréquenter un établissement postsecondaire, une aversion pour l'endettement dans un système d'aide financière aux étudiants largement fondé sur des prêts et une forte sensibilité aux hausses du coût des études postsecondaires. Les obstacles informationnels se réfèrent à un manque d'information au sujet de l'aide financière et des divers cheminements menant aux études postsecondaires, en particulier une idée fautive de leur coût et des avantages en matière de perspectives de carrière. Les étudiants sous-représentés doivent souvent surmonter des obstacles motivationnels comme un manque de confiance, l'absence d'intérêt, de soutien et d'engagement de la part des parents et un environnement défavorable à l'école primaire ou secondaire. Il existe beaucoup d'autres obstacles, au plan institutionnel, géographique ou académique, mais chacun d'eux est étroitement lié à au moins un des trois grands types d'obstacles ci-dessus. Si nous abolissons ces barrières, une main-d'œuvre plus avertie et plus qualifiée sera disponible pour satisfaire aux exigences posées par un effectif vieillissant.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Un programme travail-études fédéral offre aux étudiants une expérience de travail leur permettant d'obtenir un emploi après leurs études. Administré par l'établissement d'enseignement de leur choix, ce programme donnerait aux étudiants l'occasion d'établir des relations avec des employeurs et de se procurer les ressources dont ils ont grand besoin pour continuer d'avoir accès aux études postsecondaires. Il pourrait s'agir d'un programme à coût partagé par le gouvernement fédéral, l'établissement d'enseignement et les employeurs des secteurs public et privé.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, les apprenants de première génération au niveau postsecondaire, les jeunes hommes et les jeunes des collectivités rurales restent encore sous-représentés dans les universités et les collèges du Canada. Il est largement reconnu qu'il est essentiel d'améliorer l'accès à l'éducation supérieure pour ces groupes afin d'arriver à une société plus équitable et d'être concurrentiel dans une économie de plus en plus fondée sur le savoir. L'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants souhaite de nouveau exprimer sa gratitude pour avoir eu l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires de la Chambre des communes et espère avoir l'occasion de discuter de ses idées avec l'ensemble du Comité. Nous espérons avoir de vos nouvelles sous peu. Phyllis Bosnick, présidente, ACRAFE, Phyllis.bosnick@lakeheadu.ca; Shelley Clayton, présidente sortante, ACRAFE, clayton@unb.ca.